

**CONDITIONS DEFINITIVES
CONCERNANT DES CERTIFICATS SUR INDICE**

En date du 4 juin 2008

**Emission de 1 Tranche (1A) de Certificats référencés sur Indice
BNP Paribas Global Infrastructure Price Return Index (« BNPIGIPR Index »)
émise par**

BNP PARIBAS ARBITRAGE ISSUANCE B.V.
(en qualité d'Emetteur)

inconditionnellement et irrévocablement garantis par



(en qualité de Garant)

Les Certificats ont fait l'objet d'une demande d'admission sur le marché de Euronext Paris

AVERTISSEMENT DE L'EMETTEUR

Les Certificats présentés dans les Conditions Définitives s'adressent à des spécialistes et ne devraient être achetés et négociés que par des investisseurs disposant de connaissances spécifiques. Un tel investissement, par son caractère spéculatif, implique un risque élevé et il peut en résulter pour le Porteur la perte partielle ou totale de son investissement.

Les Certificats à Maturité Ouverte sont des Certificats à durée indéterminée. Ce type de Certificat peut être remboursé à la discrétion de l'Emetteur. Ces Certificats comportent un risque supplémentaire pour les investisseurs par rapport à des certificats à durée déterminée dans la mesure où les investisseurs ne peuvent pas prévoir la date à laquelle un Certificat à Maturité Ouverte arrivera à échéance.

Le Montant de Règlement à maturité peut être inférieur au Prix d'Acquisition du Certificat.

DISPONIBILITE DES DOCUMENTS

Les termes commençant par une majuscule utilisés et non définis dans les présentes ont la signification qui leur est donnée dans le Prospectus de Base n°07-0356 en date du 12 octobre 2007, le Supplément n°08-0013 en date du 18 janvier 2008, le Supplément n°08-0042 en date du 5 mars 2008 et le Supplément n°08-0089 en date du 16 mai 2008 (ensemble, le "Prospectus de Base"). Le présent document constitue les "Conditions Définitives" des Certificats décrits ci-dessous et doit être lu avec le Prospectus de Base.

Les Conditions Définitives et le Prospectus de Base sont disponibles sur le site Internet de l'Autorité des Marchés Financiers (l'"AMF"), dont l'adresse est <http://www.amf-france.org> et sur le site Internet Certificats de BNP Paribas dont l'adresse est <http://www.produitsdebourse.bnpparibas.fr> ou tout autre site Internet de l'Emetteur qui viendrait à lui succéder.

Dispositions Générales

- | | |
|---|--|
| 1. Autorisation | L'émission des Certificats a été autorisée par une résolution du conseil d'administration de l'Emetteur adoptée le 21 mai 2008. |
| 2. Nombre de Certificats | 100 000 Certificats. |
| 3. (a) Tranches de Certificats | 1 Tranche (1A). |
| (b) Préciser si les Certificats doivent être consolidés et former une seule tranche, assimilables aux Certificats d'une tranche existante | Non Applicable. |
| 4. Type de Certificats | - Certificats « 100% » sur Indice.
- Le Certificat réplique l'évolution de l'Indice aux frais de gestion près.
- Certificats à Maturité Ouverte.

(« Certificat 100% à Maturité Ouverte »). |
| 5. Date d'émission des Certificats | 6 juin 2008 |
| 6. Prix d'Emission (par Certificat) | EUR 294.46 |
| 7. Forme des Certificats | Les Certificats sont émis au porteur. La propriété des Certificats sera établie par une inscription en compte, conformément à l'article L. 211-4 du Code monétaire et financier. |
| 8. Sous-jacent | Nom de l'Indice : BNP Paribas Global Infrastructure Price Return Index ("Global Infrastructure Index" ou "l'Indice").

Reuters ric: .BNPIGIPR
Bloomberg: BNPIGIPR
www.produitsdebourse.bnpparibas.fr

<i>Voir « Informations relatives à l'Indice » en fin de ce document.</i> |
| 9. Promoteur / Marché Lié | Promoteur : BNP Paribas.

Il n'existe pas de Marché Lié pour cet Indice. |
| 10. Parité | Un Certificat pour un Indice. |
| 11. Niveau initial du sous-jacent | 294.46 (le 29 mai 2008). |
| 12. Certificat à Maturité Ouverte | Oui. |
| 13. Date d'Evaluation | Les Certificats étant à Maturité Ouverte, la Date d'Evaluation sera déterminée par l'Emetteur et notifiée aux Porteurs conformément à la Condition 17 du Prospectus de Base et publié par Euronext Paris au plus tard 10 Jours Ouvrés avant la Date d'Evaluation. |
| 14. Heure(s) d'Evaluation | Non Applicable. |
| 15. Cas d'Echéance Anticipée Automatique | Non Applicable. |

- | | |
|---|--|
| 16. Cas d'Echéance Anticipée Volontaire | Applicable.
L'Emetteur pourra procéder au remboursement anticipé de la totalité des Certificats à la Date de Règlement.
<i>Voir §13 et §21</i> |
| 17. Si le calcul de la moyenne s'applique dans la détermination du niveau du sous-jacent en cas de Dérèglement du Marché, préciser le mode de calcul de la moyenne | Non Applicable. |
| 18. Centre(s) financier(s) supplémentaire(s) pour les besoins de la définition de Jour Ouvré | Non Applicable. |
| 19. Autres définitions | Non Applicable. |
| 20. Tableau | Non Applicable. |

Règlement

- | | |
|---|---|
| 21. Date de Règlement | 5 Jours Ouvrés après la Date d'Evaluation. |
| 22. Niveau(x) de Référence | Non Applicable. |
| 23. Modalités de Règlement | Règlement en Espèces. |
| 24. Calcul du Montant de Règlement | Le Porteur recevra un Montant de Règlement égal à : |

$$\text{Valeur}_t = \text{Valeur}_{t-1} \times \left(1 - \text{AF} \times \frac{\text{Act}_{t-1,t}}{360} \right) \times \left(\frac{\text{Index}_t + \sum_i 90\% \text{Div}_i^t}{\text{Index}_{t-1}} \right) - \text{Coupon Annuel Détaché (t)}$$

Où :

Valeur_{t-1} : Valeur du Certificat à la clôture de l'Indice le Jour de Bourse précédent la Date d'Evaluation NB : Valeur₀ est égale au cours de clôture de l'Indice la veille de la date d'émission des Certificats (i.e. 5 juin 2008) (voir §5).

AF : Commission de Gestion = 0.50%. Cette commission sera prélevée quotidiennement.

Act_{t-1,t} : Nombre de jour calendaire entre le Jour de Bourse précédent la Date d'Evaluation (inclus) et la Date d'Evaluation (non incluse).

Index_t : Cours de clôture de l'Indice à la Date d'Evaluation.

Index_{t-1} : Cours de clôture de l'Indice le Jour de Bourse précédent la Date d'Evaluation.

Div_i^t : Montant en points d'indices représentant le dividende (avant toutes taxes, sans retenues à la source et crédit d'impôt), effectivement détaché par les composants de l'Indice (Action_i) entre (t-1) et (t).

Coupon Annuel Détaché (t) : Voir § 32 (a)

25. Devise de Règlement pour le paiement de tout montant Euro (« EUR »).
26. Taux de Change et Taux de Change de Substitution pour la conversion, si nécessaire, de tout prix, cours ou de tout autre montant dans la Devise de Règlement concernée, et détails de la détermination de ces taux Non Applicable.
27. Modalités supplémentaires pour les Certificats Turbo Call : Non Applicable.
28. Modalités supplémentaires pour les Certificats Turbo Put : Non Applicable.
29. Modalités supplémentaires pour les Certificats Turbo Call à Fenêtre d'Activation : Non Applicable.
30. Modalités supplémentaires pour les Certificats Turbo Put à Fenêtre d'Activation : Non Applicable.
31. Modalités supplémentaires pour le calcul du Montant de Règlement : Non Applicable.
32. Autres dispositions : Applicable.
- (a) Coupon Chaque Année_y, un Coupon sera :
- a) **Calculé** à la Date de Constatation_(y) ;
- b) **Détaché** à la Date de Détachement_(y), soit 3 Jours Ouvrés après la Date de Constatation_(y) ;
- c) **Payé**, s'il est positif, à la Date de Paiement du Coupon_(y), 3 Jours Ouvrés après la Date de Détachement_(y).

Si (t) est une Date de Détachement du Coupon, alors :

Coupon Annuel Détaché (t) =

$$\max(0; \text{Valeur}_{\text{Date de Constatation}(y)} - \text{Index}_{\text{Date de Constatation}(y)})$$

Si (t) n'est pas une Date de Détachement du Coupon, alors :

Coupon Annuel Détaché (t) = 0

Où :

Date de Constatation : Le 15 septembre de chaque Année_y après la clôture (i.e. Date de Constatation_{Initiale} = 6 juin 2008).

Pour l'Année_{y=1}, la période commence à la Date de Constatation_{Initiale} et se termine le 15 septembre 2008 après la clôture.

Pour les **années suivantes** (y=2,3,...), la période commence le 16 septembre de l'Année_y et se termine le 15 septembre (inclus) de l'Année_{y+1}.

Voir § 24.

- | | |
|----------------------------|---|
| (b) Gestion des Dividendes | Les dividendes des Action _i ne sont pas conservés par l'Emetteur. Ils font l'objet d'un versement annuel de Coupon.
<i>Voir § 32 (a) Coupon</i> |
| (c) Commission de Gestion | 0.50%. Cette commission sera prélevée quotidiennement. <i>Voir § 24.</i> |
| (d) Autres | Non Applicable. |

Dérèglement du Marché

- | | |
|---|-----------------|
| 33. En cas de Dérèglement du Marché, nombre de Jours de Bourse (si ce nombre n'est pas vingt) pour le report de la Date d'Evaluation et préciser le Jour de Bourse qui sera réputé être la Date d'Evaluation (le cas échéant) | Non Applicable. |
| 34. Dispositions pour le calcul du Montant de Règlement si un Cas de Dérèglement du Marché survient lors de la Date d'Evaluation (si elles sont différentes de celles prévues dans le Prospectus de Base) | Non Applicable. |
| 35. Pour les besoins de la Méthode d'Actualisation nom et définition du Taux Interbancaire Offert | Non Applicable. |
| 36. Autres dispositions | Non Applicable. |

Cotation sur Euronext Paris

- | | |
|-------------------------|--|
| 37. Négociation | Les Certificats se négocient à l'unité |
| 38. Date de radiation | La radiation des Certificats sur Euronext Paris S.A. interviendra à l'ouverture du cinquième Jour de Bourse précédant la Date d'Evaluation (cette date étant exclue), et telle que définie en §13, sous réserve de toute modification de ce délai par les autorités compétentes, modification pour laquelle la responsabilité de l'Emetteur et du Garant ne pourra être engagée. |
| 39. Publication au BALO | La notice légale préalable à la cotation de la présente émission sur le marché de Euronext Paris sera publiée au Bulletin des annonces légales obligatoires du 6 juin 2008. |

Compensation et distribution

- | | |
|---|------------------------------|
| 40. Code ISIN | NL0006243396 |
| 41. Code Commun | 36810971 |
| 42. Code Mnémonique | 3902B |
| 43. Agent Financier | BNP Paribas Arbitrage S.N.C. |
| 44. Agent de Calcul | BNP Paribas Arbitrage S.N.C. |
| 45. Détails de tout système de compensation autre que Euroclear France, Clearstream, Luxembourg, ou Euroclear et mention du code/numéro de compensation correspondant | Non Applicable. |

- | | |
|--|---|
| 46. Nom du dépositaire commun, le cas échéant | Non Applicable. |
| 47. Méthode de distribution des Certificats (syndiquée ou non) y compris le(s) nom(s) du/des Etablissement(s) Souscripteur(s) | L'émission n'est pas syndiquée.
BNP Paribas Arbitrage S.N.C. |
| 48. Modalités de l'offre en cas d'offre au public avec période de souscription : | Non Applicable. |

INFORMATIONS RELATIVES A L'INDICE

"BNP Paribas Global Infrastructure Price Return Index"

A - Descriptif de l'Indice

L'indice ("BNP Paribas Global Infrastructure Price Return Index" ou "Global Infrastructure Index" ou "l'Indice") est un indice créé le 30 juin 2004. Il est calculé, développé et exploité par BNP Paribas Arbitrage S.N.C ("l'Agent de Calcul"). BNP Paribas est le Sponsor de l'Indice.

L'Indice est composé d'une sélection de valeurs internationales ($Action_i$) comprises dans l'univers "Infrastructure Universe" établi par BNP Paribas ("Infrastructure Universe & List Advisor"), duquel une Liste est extraite (l'"Infrastructure List" ou la "Liste"). Les valeurs comprises dans la Liste sont sélectionnées selon une approche fondamentale.

B- Sélection des valeurs dans l'Indice

L'Indice est composé de valeurs internationales ($Action_i$), suffisamment liquides, dont les revenus sont liés aux infrastructures industrielles. Elles doivent offrir un fort potentiel d'appréciation.

On entend par infrastructure, les équipements qui fournissent un service essentiel à la population et qui sont accessibles par tous.

L'Indice est composé, au maximum, de 60 valeurs. L'Indice est composé par la réunion de 2 "sous indices" de 30 valeurs chacune. La recombinaison de l'Indice a lieu le dernier jour ouvré du mois de mars, juin, septembre et décembre (à la clôture) de chaque année.

A chaque recombinaison :

- la recombinaison porte sur la moitié des valeurs composant l'Indice (c'est pourquoi pour les besoins de la présente description il est fait mention de "sous-indice"). L'autre moitié (l'autre "sous indice") étant recombinaisonnée à la date de recombinaison suivante.

A chacune de ces dates, l'"Infrastructure Universe & List Advisor" fournit à l'Agent de Calcul l'univers "Infrastructure Universe".

L'Agent de Calcul attribue des points (de 1 à 10, 1 étant le plus élevé) à chaque valeur composant l'"Infrastructure Universe", selon trois critères :

Critère d'Evaluation

Deux ratios sont calculés (*source: Thomson Datastream, consensus IBES*) :

- PEG (Cours/Bénéfices) / Croissance des résultats ;
- VEG (Valeur d'Entreprise / Résultat d'exploitation) / Croissance des résultats d'exploitation.

Critère de Rentabilité

Deux ratios sont calculés (*source: Thomson Datastream, consensus IBES*) :

- ROE Rentabilité financière (Résultat net / Capitaux propres) ;
- ROA Rentabilité économique (Résultat d'exploitation après impôt / Actif économique).

Critère de Momentum

Ce critère est fondé sur les prévisions des bénéfices (*source: Thomson Datastream, consensus IBES*) définit comme suit :

(Nombre de révision à la hausse - Nombre de révision à la baisse) / Nombre total d'estimation

En sus des critères exposés ci-dessus, l'Agent de Calcul effectue une exclusion de l'univers de sélection les valeurs :

- ayant une note de 8 à 10 sur le critère d'évaluation ;
- ayant une note de 8 à 10 sur le critère de rentabilité ;
- ayant une note de 8 à 10 sur le critère de momentum ;
- ayant une recommandation du consensus parmi les 30% les plus faible de l'univers ;
- ayant volume moyen traité par jour de moins de 10 millions de dollars sur les trois mois précédents la date de recomposition.

Les valeurs restantes constituent la Liste.

L'Agent de calcul définit un score global comme la somme des points des 3 critères attribués à chaque valeur.

Les 30 valeurs de la Liste ayant le score global le plus faible constituent le nouveau sous-indice.

A chaque recomposition, les 30 valeurs de chacun des sous indices sont équipondérées. Le poids d'une valeur dans l'Indice sera de 1/60 si celle-ci n'apparaît que dans un seul sous indice et de 1/30 si celle-ci apparaît dans les 2 sous indices.

Enfin, les actions pouvant entrer dans la composition de l'Indice sont des valeurs appartenant aux pays suivants :

• Australie	• Grèce
• Argentine	• Hong-Kong
• Allemagne	• Hongrie
• Autriche	• Inde
• Belgique	• Indonésie
• Bulgarie	• Irlande
• Brésil	• Israël
• Canada	• Italie
• Croatie	• Islande
• Chypre	• Japon
• Chili	• Lituanie
• Chine	• Lettonie
• Colombie	• Jordanie
• République Tchèque	• Corée
• Danemark	• Luxembourg
• Egypte	• Macédoine
• Estonie	• Malte
• Finlande	• Malaisie
• France	• Mexique
• Portugal	• Maroc
• Roumanie	• Pays-Bas
• Serbie	• Nouvelle Zélande
• Singapour	• Norvège
• République slovaque	• Pakistan
• Slovénie	• Pérou
• Russie	• Philippines
• Afrique du Sud	• Pologne
• Espagne	• Turquie
• Sri Lanka	• Royaume-Uni
• Suède	• Etats-Unis
• Suisse	• Venezuela
• Taiwan	
• Thaïlande	

NB : L' "Infrastructure Universe & List Advisor" se réserve le droit d'ajouter des pays à cette liste.

C- Calcul de l'Indice et Publication de l'Indice

A la date initiale de calcul de l'Indice, soit le 30 juin 2004, la valeur de base de l'Indice a été fixée à 100.

L'Indice est calculé tous les jours et publié chaque jour ouvrable.

Néanmoins, le Sponsor de l'Indice ("BNP Paribas") se réserve le droit de retarder la publication du niveau de l'Indice, de suspendre ou d'en interrompre la publication si des circonstances indépendantes de sa volonté en empêchent le calcul correct.

L'Agent de Calcul se réserve le droit d'ajuster l'Indice dans l'hypothèse ou certains événements (y compris nationalisation, mise en redressement judiciaire, faillite, cessation de cotation, fusion) affectent les valeurs comprises dans l'Indice.

L'Indice est exprimé en Euro. Le taux de conversion utilisé pour convertir le prix des actions (Action_i) composant l'Indice est le taux Euro/Foreign Exchange Reference Rates officiel de la Banque Centrale Européenne publié par la WM Compagny (publié sur la page Bloomberg : WMCO, www.wcompagny.com).

Toute repondération, tout ajustement, ou événement affectant l'Indice fera l'objet d'une publication*.

* La composition de l'Indice est disponible à tout moment (sauf en cas de problème technique), durant toute la durée de vie du Certificat (i) auprès des experts au numéro de téléphone suivant : N° Vert : 0800 235 000 (appel gratuit depuis un poste fixe) et (ii) sur le site Internet <http://www.produitsdebourse.bnpparibas.fr>

D - Composants de l'Indice (au 16 mai 2008)

Action _i	Ric Reuters	Code Isin	Code Bloomberg	Pays	Code Bourse
CME GROUP INC	CME.N	US12572Q1058	CME	USA	NYK
ABB LTD_Switz.	ABBN.VX	CH0012221716	ABBN	Suisse	ZUR
CHINA MOBILE LTD	0941.HK	HK0941009539	941	Hong Kong	HKG
KOMATSU LTD	6301.T	JP3304200003	6301	Japon	TOK
CORNING INC	GLW.N	US2193501051	GLW	USA	NYK
NYSE EURONEXT	NYX.N	US6294911010	NYX	USA	NYK
FLUOR CORP	FLR.N	US3434121022	FLR	USA	NYK
HONG KONG EXCHANGE & CLEAR	0388.HK	HK0388045442	388	Hong Kong	HKG
WILLIAMS COS INC	WMB.N	US9694571004	WMB	USA	NYK
CHINA COMMUNICATIONS CONST-H	1800.HK	CNE1000002F5	1800	Hong Kong	HKG
MCDERMOTT INTL INC	MDR.N	PA5800371096	MDR	USA	NYK
MTN_GROUP_LTD	MTNJ.J	ZAE000042164	MTN	Afrique du Sud	JOH
EDISON INTERNATIONAL	EIX.N	US2810201077	EIX	USA	NYK
CHINA OVERSEAS LAND & INVEST	0688.HK	HK0688002218	688	Hong Kong	HKG
CHICAGO BRIDGE & IRON-NY SHR	CBI.N	US1672501095	CBI	USA	NYK
LG ENGINEERING & CONSTRUCTION LTD	006360.KS	KR7006360002	006360	Corée	SEO
KEPPEL CORP	KPLM.SI	SG1U68934629	KEP	Singapore	SIN
AMEC	AMEC.L	GB0000282623	AMEC	Londres	LDN
TELE NORTE LEST PN	TNLP4.SA	BRTNLPACNPRO	TNLP4	Bresil	SAO
FLSMIDTH & CO A/S	FLS.CO	DK0010234467	FLS	Danemark	COP
KONECRANES PLC	KCR1V.HE	FI0009005870	KCR1V	Finlande	HEL
IMPREGILO	IPGI.MI	IT0003865570	IPG	Italie	MIL
ANHUI CONCH CEMENT CO LTD-H	0914.HK	CNE1000001W2	914	Hong Kong	HKG
SAMSUNG ENGINEERING CO LTD	028050.KS	KR7028050003	028050	Corée	SEO
SNC-LAVALIN GROUP INC	SNC.TO	CA78460T1057	SNC	Canada	TOR
MURRAY_ & ROBERTS_HLDGS	MURJ.J	ZAE000073441	MUR	Afrique du Sud	JOH

BALFOUR BEATTY PLC	BALF.L	GB0000961622	BBY	Londres	LDN
PERUSAHAAN GAS NEGARA PT	PGAS.JK	ID1000096308	PGAS	Indonesie	JAK
CIA DE CONCESSOES RODOVIARIA	CCRO3.SA	BRCROACNOR2	CCRO3	Bresil	SAO
SCHINDLER HLDG CERT	SCHP.S	CH0024638196	SCHP	Suisse	ZUR
CHINA COAL ENERGY CO-H	1898.HK	CNE100000528	1898	Hong Kong	HKG
EMERSON ELECTRIC CO	EMR.N	US2910111044	EMR	USA	NYK
CIA VALE DO RIO DOCE-SP ADR	RIO_p.N	US2044121000	RIO/P	USA	NYK
TELE NORTE LEST PAR ADR	TNE.N	US8792461068	TNE	USA	NYK
GERDAU SA -SPON ADR	GGB.N	US3737371050	GGB	USA	NYK
MOBILE TELESYSTEMS -SP-ADR	MBT.N	US6074091090	MBT	USA	NYK
VIMPELCOM-SP ADR	VIP.N	US68370R1095	VIP	USA	NYK
SASOL LIMITED	SOLJ.J	ZAE000006896	SOL	Afrique du Sud	JOH
CHINA SHIPPING DEVELOPMENT-H	1138.HK	CNE1000002S8	1138	Hong Kong	HKG
HYUNDAI HEAVY INDUSTRIAL	009540.KS	KR7009540006	009540	Corée	SEO
DPL INC	DPL.N	US2332931094	DPL	USA	NYK
JIANGXI GANYUE EXPRESSWAY CO	600269.SS	CNE0000012D1	600269	Chine	CNA
XIANDAI INVESTMENT CO LTD-A	000900.SZ	CNE000000925	000900	Chine	CNA

Action _i	Nombre d'Action _i	Devise	Cours de l'Action _i	Cours de l'Action _i en EUR	Taux de conversion	Valeur de l'Action _i dans l'Indice	Poids des Action _i dans l'Indice
CME GROUP INC	0,014361011	USD	478	307,3559671	0,643004115	4,413942424	1,499%
ABB LTD_Switz.	0,249924338	CHF	33,78	20,72880566	0,613641375	5,180633028	1,759%
CHINA MOBILE LTD	0,905546058	HKD	133,9	11,0380958	0,082435368	9,995504139	3,395%
KOMATSU LTD	0,242510827	JPY	3260	20,14118103	0,006178276	4,884454472	1,659%
CORNING INC	0,280230876	USD	27,36	17,59259259	0,643004115	4,929987635	1,674%
NYSE EURONEXT	0,109167886	USD	70,29	45,19675926	0,643004115	4,934034674	1,676%
FLUOR CORP	0,047724216	USD	191,37	123,0516975	0,643004115	5,872545731	1,994%
HONG KONG EXCHANGE & CLEAR	0,392448479	HKD	149,6	12,33233108	0,082435368	4,839804571	1,644%
WILLIAMS COS INC	0,408535492	USD	38,83	24,96784979	0,643004115	10,2002528	3,464%
CHINA COMMUNICATIONS CONST-H	3,048320742	HKD	18,14	1,495377579	0,082435368	4,55839049	1,548%
MCDERMOTT INTL INC	0,245777098	USD	60,36	38,8117284	0,643004115	9,53903398	3,240%
MTN_GROUP_LTD	3,82581E+11	ZARpence	15200	1,52E-11	1,00E-15	5,815229791	1,975%
EDISON INTERNATIONAL	0,137428606	USD	52,98	34,06635802	0,643004115	4,681692091	1,590%
CHINA OVERSEAS LAND & INVEST	7,302383951	HKD	14,88	1,226638278	0,082435368	8,957383677	3,042%
CHICAGO BRIDGE & IRON-NY SHR	0,343361379	USD	45,06	28,97376543	0,643004115	9,948472061	3,379%
LG ENGINEERING & CONSTRUCTION LTD	0,046012004	KRW	145000	89,57640074	0,000617768	4,121589734	1,400%
KEPPEL CORP	0,93780327	SGD	11,8	5,537071123	0,469243315	5,192683405	1,763%
AMEC	0,4684948	GBPpence	842,5	10,58352704	0,01256205	4,958327385	1,684%
TELE NORTE LEST PN	0,5055454	BRL	40,6	15,84821192	0,390350047	8,01199064	2,721%
FLSMIDTH & CO A/S	0,13563564	DKK	563	75,45989846	0,134031791	10,23505164	3,476%
KONECRANES PLC	0,174242733	EUR	31,78	31,78	1	5,537434046	1,881%
IMPREGILO	1,238067175	EUR	4,197	4,197	1	5,196167933	1,765%
ANHUI CONCH CEMENT CO LTD-H	1,961875277	HKD	70,1	5,778719308	0,082435368	11,33712654	3,850%
SAMSUNG ENGINEERING CO LTD	0,07259783	KRW	93600	57,8231111	0,000617768	4,197832417	1,426%
SNC-LAVALIN GROUP INC	0,155401138	CAD	57,4	36,99537535	0,644518734	5,749123418	1,952%
MURRAY_&_ROBBERTS_HLDGS	4,92748E+11	ZARpence	9000	9E-12	1,00E-15	4,434733659	1,506%

BALFOUR BEATTY PLC	0,719651779	GBPpence	439	5,514739905	0,01256205	3,968692384	1,348%
PERUSAHAAN GAS NEGARA PT	8,76491677	IDR	14250	0,986839918	6,93E-05	8,64956975	2,937%
CIA DE CONCESSOES RODOVIARIA	0,909942667	BRL	31,39	12,25308798	0,390350047	11,14960756	3,786%
SCHINDLER HLDG CERT	0,089556221	CHF	84,9	52,09815277	0,613641375	4,665713685	1,585%
CHINA COAL ENERGY CO-H	7,733203063	HKD	17,18	1,416239625	0,082435368	10,95206861	3,719%
EMERSON ELECTRIC CO	0,130912364	USD	57,41	36,91486626	0,643004115	4,832612415	1,641%
CIA VALE DO RIO DOCE-SP ADR	0,231106355	USD	35,84	23,04526749	0,643004115	5,325907779	1,809%
TELE NORTE LEST PAR ADR	0,253833846	USD	24,82	15,95936214	0,643004115	4,051026264	1,376%
GERDAU SA -SPON ADR	0,220371288	USD	48,87	31,42361111	0,643004115	6,92486164	2,352%
MOBILE TELESYSTEMS -SP-ADR	0,177633494	USD	80,25	51,60108025	0,643004115	9,166080179	3,113%
VIMPELCOM-SP ADR	0,225384753	USD	33,59	21,59850823	0,643004115	4,867974438	1,653%
SASOL LIMITED	2,42208E+11	ZARpence	48500	4,85E-11	1,00E-15	11,74710555	3,989%
CHINA SHIPPING DEVELOPMENT-H	4,288843907	HKD	27,7	2,283459698	0,082435368	9,793402214	3,326%
HYUNDAI HEAVY INDUSTRIAL	0,036014794	KRW	367000	226,7209591	0,000617768	8,165308677	2,773%
DPL INC	0,52548754	USD	28,01	18,01054527	0,643004115	9,464317124	3,214%
JIANGXI GANYUE EXPRESSWAY CO	3,260047814	CNY	14,53	1,336793503	0,092002306	4,358010738	1,480%
XIANDAI INVESTMENT CO LTD- A	3,826495976	CNY	24,58	2,261416677	0,092002306	8,653301814	2,939%
						294,458983	

* La composition de l'Indice est disponible à tout moment (sauf en cas de problème technique), durant toute la durée de vie du Certificat (i) auprès des experts au numéro de téléphone suivant : N° Vert : 0800 235 000 (appel gratuit depuis un poste fixe) et (ii) sur le site Internet <http://www.produitsdebourse.bnpparibas.fr>